



FICHE DE CONTRÔLE

Marchepied MAXIBAT

Référence : 02375 1xx – 02475 xxx



Date de vérification :	Site :	Date Sur étiquette :
Nom du vérificateur :	Adresse :	



Effectuer un contrôle visuel avant chaque utilisation Effectuer un contrôle formalisé tous les 6 mois dans la fiche de vérification Avant tout contrôle, isoler le produit et le mettre en sécurité	CONFORMITÉ	
Contrôle général du produit : Contrôler visuellement l'état général du produit	OUI	NON
Relever la date de gravage du produit, située sur l'intérieur du montant (année – n° jour) 1 Exemple : 2020 - 032	☐	☐
Contrôler l'absence de profils et/ou composants endommagés (choc, perforation, ...)	☐	☐
Vérifier que toutes les fixations (vis, rivets) sont correctement serrées ou en place	☐	☐
Contrôler visuellement les sertissages (assemblage montant-marche, montant-renfort et montant-plateforme) et que les marches ne tournent pas 2	☐	☐
Vérifier que le marchepied ne se déhanche pas	☐	☐
Vérifier la présence, la bonne fixation et le bon fonctionnement des deux articulations 3	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation et l'état du porte outils 4	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation et l'état de la plateforme 5	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation et l'état des rampes (uniquement si option rampes) 6	☐	☐
Vérifier que les sangles sont présentes et non déchirées (uniquement sur modèles 7 / 8 / 9 / 10 marches) 7	☐	☐
Vérifier la présence et le bon état des sabots 8	☐	☐
Vérifier la présence des étiquettes de sécurité 9	☐	☐
Conclusion produit : apte ☐ à réparer ☐ à réformer ☐		
Pour les pièces détachées, se référer à la fiche SAV disponible en ligne dans l'onglet "Centre de documentation" (catégorie Vues éclatées SAV) : https://www.tubescal-comabi.com/fr/centre-de-documentation		
Date prochaine vérification :		

** Les réparations doivent être faites par une personne compétente. Le produit doit être vérifié après réparation.

